

Résumé du rapport annuel de mise en œuvre 2019 du Programme opérationnel interrégional FEDER Massif central

L'Union européenne a pour objectif de favoriser une croissance « intelligente, durable et inclusive ». A l'échelle du Massif central, cela se traduit par un programme opérationnel interrégional 2014-2020 doté de 38,6 M € (maquette en vigueur) de fonds européen pour le développement régional (FEDER). Depuis le 1er janvier 2014, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) interrégional pour le développement du Massif central est l'autorité de gestion en charge de ce programme. Il regroupe les 4 Régions du Massif central : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Il travaille en étroite collaboration avec ses Régions membres, l'Etat (Agence nationale de la cohésion des territoires et Secrétaire général pour les Affaires régionales) et les Départements du Massif central.

Après quatre années de programmation, l'attribution des crédits européens s'est poursuivie en 2019 avec 49 dossiers programmés pour un montant de 4 M€ de FEDER. Au 31 décembre 2019, **le GIP Massif central avait attribué plus de 24 M€ de FEDER, soit environ 63% de l'enveloppe disponible**. Les demandes d'acompte et de solde ont conduit au paiement des bénéficiaires pour 6,9M€ de FEDER. Cette aide européenne est complémentaire aux subventions nationales, régionales et départementales dont peuvent aussi bénéficier les porteurs de projets du Massif central.

Sur l'ensemble de l'axe 1 « Préservation et valorisation du potentiel des ressources naturelles du Massif central », 26 dossiers ont été programmés en 2019 (17 dossiers en 2018).

2019 a, en particulier, été marquée par le lancement du 5^{ème} appel à projets concernant l'itinérance qui porte à 44 le nombre de dossiers programmés sur cette thématique.

En effet, la stratégie touristique Massif central de 2011 prévoyait l'éligibilité de 14 itinéraires non motorisés à un financement Massif central, via appels à projets. Cette liste a été complétée par l'intégration de nouveaux itinéraires. Ce sont désormais 24 itinéraires qui sont éligibles.

En parallèle, le soutien aux actions mises en œuvre au titre des Pôles de pleine nature s'est poursuivi. Les deux vagues de sélection (mi-2015 et fin-2016) ayant porté sur 17 territoires bénéficiaires ont mené à la programmation de 79 dossiers. Ces projets contribuent à la diversification de l'offre touristique de pleine nature et à sa montée en gamme (aménagements pour la pratique d'activités de pleine nature : pêche, escalade, randonnée, ski, plongée souterraine).



Carte réalisée par le GIP Massif central dans le cadre du projet Dynamiques territoriales, cofinancé par l'Union européenne

La rédaction d'appels à projets permanents et d'un appel à manifestation d'intérêt ont permis de mettre en place une stratégie commune relative aux milieux et aux espèces inféodées. Cette stratégie a facilité la cohésion des actions sur le territoire du Massif central. En outre, il a nécessité un travail en réseau qui a facilité l'émergence des projets. Tout le Massif central a été couvert de projets liés aux milieux ouverts herbacés, aux forêts anciennes ou aux tourbières. 7 dossiers ont été programmés en 2019.



L'année 2019 a été en particulier marquée par l'ouverture aux thématiques trame noire et changement climatique dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt 2019 qui a remobilisé les porteurs sur de nouvelles thématiques et a généré le dépôt de 4 nouveaux projets (trame noire et pollinisateurs).

Outre les travaux d'études, d'animation et de sensibilisation qui ont été menés, ce sont 1 400 ha qui ont été préservés et/ou restaurés depuis le début du programme.



En 2019, 7 dossiers ont été programmés sur l'axe 2 « Concrétiser le potentiel économique de la filière bois Massif central » (1 seul en 2018). Les projets retenus sont toujours largement portés sur le positionnement des produits bois sur les marchés et en grande partie sur les démonstrateurs bois.

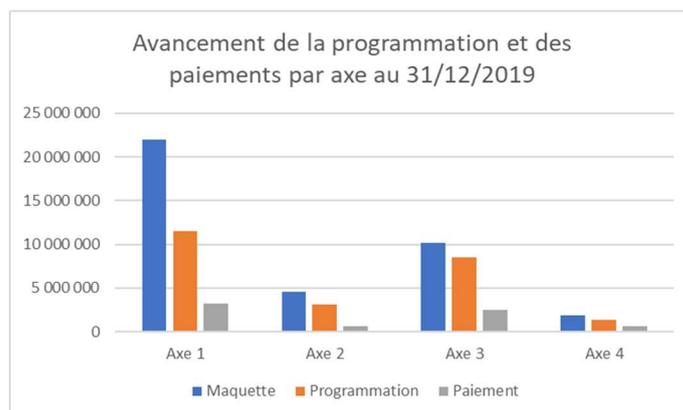
Les projets concernant la certification bois des territoires ainsi que les projets mobilisant des entreprises de la transformation du bois

vers les marchés régionaux, nationaux et internationaux ont également été soutenus en 2019.

Enfin, le GIP Massif central a poursuivi son action en faveur de l'innovation et de l'attractivité des territoires du Massif central (Axe 3 du programme). En 2019, 14 dossiers ont été programmés sur l'axe 3.

Le niveau de programmation de cet axe, reste le plus élevé des trois axes du POI, grâce à la mesure 2 « Relever le défi démographique » sur laquelle la dynamique de programmation est très forte depuis le début du programme par le biais de 5 appels à projets successifs.

Les leviers de l'attractivité des territoires sont également activés au travers du soutien d'actions opérationnelles innovantes.



Pour en savoir plus : www.massif-central.eu